

S.T. Dupont

PARIS

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

Société anonyme au capital de 21 231 115,25 euros

Siège Social : 92 Boulevard du Montparnasse

75014 Paris

R.C.S. Paris 572 230 829

Actualisation du document de référence déposé auprès de l'autorité des marchés financiers le 9 juillet 2008

AMF

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 Mars 2009, conformément à l'article 212-13-IV du Règlement Général de l'AMF. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'AMF le 9 juillet 2008.

Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.



Des exemplaires du document de référence et de la présente actualisation sont disponibles sans frais auprès de la Société S.T. Dupont au 92, Boulevard du Montparnasse, 75014 Paris et sur son site Internet (www.st-dupont.com).

SOMMAIRE

1.	RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION-----	3
2.	FACTEURS DE RISQUES -----	4
2.1.	Risque de liquidité-----	4
2.2.	Trésorerie et refinancement -----	4
2.3.	Stratégie Produits -----	5
2.4.	Evolution du litige avec l'ancien distributeur pour les pays de l'Est. -----	6
2.5.	Conséquences du sinistre -----	6
3.	EVOLUTION RECENTE DE L'ACTIVITE -----	7
3.1.	Informations financières sélectionnées-----	7
3.2.	Commentaires sur l'évolution récente de l'activité -----	7
3.3.	Examen de la situation financière et du résultat à fin décembre 2008 -----	8
4.	RAPPORT D'ACTIVITE ET ETATS FINANCIERS DU PREMIER SEMESTRE 2008-2009 -----	10
4.1.	Rapport d'activité du premier semestre 2008-2009-----	10
4.2.	Comptes consolidés semestriels résumés-----	15
4.3.	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés -----	19
2.4.1	Principes comptables-----	19
2.4.2	Evènements marquants du premier semestre 2008-2009 -----	19
2.4.3	Information sectorielle -----	20
2.4.4	Ecart d'acquisition-----	23
2.4.5	Immobilisations incorporelles-----	24
2.4.6	Immobilisations corporelles -----	25
2.4.7	Participations dans les entreprises associées-----	27
2.4.8	Stocks et en cours -----	27
2.4.9	Créances clients et comptes rattachés-----	28
2.4.10	Autres créances -----	28
2.4.11	Actifs financiers -----	29
2.4.12	Trésorerie et équivalents de trésorerie -----	29
2.4.13	Capitaux propres -----	29
2.4.14	Provisions pour risques et charges -----	30
2.4.15	Emprunt obligataire convertible -----	30
2.4.16	Emprunts et dettes financières -----	31
2.4.17	Fournisseurs -----	33
2.4.18	Autres dettes -----	33
2.4.19	Dépréciations d'actifs (pertes de valeur) -----	33
2.4.20	Coût de l'endettement financier-----	34
2.4.21	Résultat par action -----	34
2.4.22	Autres produits et charges-----	34
2.4.23	Transactions avec des parties liées -----	35
2.4.24	Financement -----	35
2.4.25	Actifs éventuels-----	35
2.4.26	Evènements post clôture -----	35
2.4.27	Engagements hors bilan et obligations contractuelles -----	36
4.4.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle au 30 septembre 2008 -----	37
5.	AUTRES INFORMATIONS-----	38
5.1.	Investissements liés à la reconstruction des ateliers détruits. -----	38
5.2.	Contrôleurs légaux des Comptes -----	38
5.3.	Nomination au Conseil de Surveillance -----	39
5.4.	Adresse professionnelle, expertise, expérience des mandataires sociaux -----	39
6.	OPERATIONS SUR LE CAPITAL-----	39
6.1.	Délégations données au Directoire en vue d'augmenter le capital social -----	39
6.2.	Autorisations financières-----	40
6.3.	Titres donnant accès au capital social -----	41
7.	CONFORMITE AVEC LES REGLES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE -----	41
8.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC -----	41
9.	TABLE DE CONCORDANCE -----	42

1. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 10 à 14) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2008 présentés dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 37, qui contient une observation.

Fait à Paris,
Le 17 mars 2009
Monsieur Alain Crevet
Président du Directoire, et responsable du document de référence.

2. FACTEURS DE RISQUES

2.1. Risque de liquidité

Le montant des lignes de crédit non confirmées aux entités du Groupe S.T.Dupont sont au même niveau qu'au 31 mars 2008, soit 671 milliers d'euros non utilisés.

En matière de ligne de crédit confirmées existantes au 31 mars 2008, les changements portent sur :

- la ligne de crédit de 5 millions de dollars de Hong-Kong (limite combinée) allouée par HSBC, Hong-Kong, utilisable entre autres sous forme d'un découvert bancaire, n'est pas utilisée à la date de l'actualisation. A cette ligne viendra se substituer, avant le 31 mars 2009, une ligne de 8 millions de dollars de Hong-Kong) accordée par Bank of East Asia, Hong-Kong, utilisable sous la forme d'un crédit court terme, avec une sous-limite de 1 million de dollars de Hong-Kong en découvert ;
- la ligne de crédit de 10 000 milliers de dollars de Hong-Kong (895 milliers d'euros) accordée par HSBC Hong-Kong, a été remboursée le 20 février 2009 au moyen d'un prêt d'un montant équivalent accordé à STD Taiwan par STD Marketing (Hong-Kong). Ce prêt inter-filiale sera remboursé lorsque une ligne de crédit de 45 000 milliers de dollars de Taiwan (966 milliers d'euros) auprès de la Bank of East Asia, Taipei sera en place ainsi qu'indiqué au paragraphe 2.2 de l'actualisation.
- la ligne de crédit de 50 000 milliers de dollars de Taiwan, soit 1 073 milliers d'euros, auprès de BNPP, Taiwan au bénéfice de STD Investment Pte Ltd. qui vient à échéance le 26 mars 2009 et sera intégralement remboursée à cette date.

Compte tenu du remboursement de la ligne de crédit HSBC Taiwan, l'ensemble des covenants existants au 31 mars 2008 est tombé ainsi qu'indiqué dans le paragraphe 2.2 de l'actualisation.

2.2. Trésorerie et refinancement

La dette financière nette se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2008 Trimestre 3 [*]	31/12/2007 Trimestre 3 [*]	30/09/2008 Semestre 1	30/09/2007 Semestre 1	31/03/2008 Année	31/03/2007 Année
Dettes Financières courantes	25 773	3 741	24 418	3 391	3 970	4 616
Dettes Financières non courantes	72	21 380	143	21 359	21 611	20 989
Trésorerie & équivalents	-12 696	-23 642	-12 773	-26 412	-24 483	-35 908
Dettes/(Ressources) financières nettes	13 149	1 479	11 788	-1 662	1 098	-10 303

[*] non audité

Le remboursement de l'emprunt OCEANE le 1^{er} avril 2009, y compris les intérêts courus, représente un décaissement total de 23.6 millions dont 22.1 millions au titre du capital et 1.5 millions au titre des intérêts courus.

Le financement de ce remboursement sera assuré de la manière suivante :

- Nouvel emprunt OCEANE 14.7 millions d'euros (net des frais d'émission)
- Utilisation de la trésorerie disponible 8.9 millions d'euros

Le nouvel emprunt OCEANE refinancera l'emprunt de même nature émis en avril 2004 à échéance au 1^{er} avril 2009 et nous permet de sécuriser le financement du Groupe à moyen terme.

Cette opération est garantie à 100% par l'actionnaire majoritaire, la société D&D International BV.

Au 30 septembre 2008, la trésorerie nette consolidée ressortait à 11.9 millions d'euros.

Depuis cette date, indépendamment des opérations liées à l'exploitation et aux investissements de reconstruction de l'usine de Faverges, S.T.Dupont SA a encaissé 6.4 millions d'euros d'indemnité au titre des « dommages directs » et 4 millions d'acompte au titre de la « perte d'exploitation ».

Au 31 décembre 2008, la trésorerie nette consolidée ressortait à 11.0 millions d'euros.

Compte tenu des encaissements du 4^{ème} trimestre de l'exercice, de l'encaissement prévisible de 80% du solde de l'indemnité pour perte d'exploitation avant le 31 mars 2009 (le solde étant reçu début avril), le Groupe estime qu'il aura la trésorerie disponible permettant de rembourser l'intégralité de l'emprunt OCEANE notamment du fait de la levée des covenants existant auprès de la banque HSBC Hong-Kong (cf. paragraphe 1.4.3.4 - page 28 du document de référence) qui limitaient les possibilités d'utilisation de la trésorerie disponible dans cette filiale.

Cette levée de covenant a été rendue possible par la mise en place d'un prêt de STD Marketing (Hong-Kong) à STD Taiwan en date du 18 février 2009, d'un montant de 40 millions de dollars de Taiwan qui a été utilisé au remboursement de la ligne de crédit HSBC d'un montant équivalent. L'intégralité de la ligne de crédit HSBC étant remboursée, les covenants attachés n'ont plus de raison d'être.

Ce prêt inter-filiales sera remboursé lorsque sera mise en place la nouvelle ligne de crédit auprès de la Bank of East Asia d'un montant de 20 millions de dollars de Hong-Kong (soit 1.8 million d'euros) répartis entre 45 millions de dollars de Taiwan (environ 12 millions de dollars de Hong-Kong et 1.1 million d'euros) pour le financement de la filiale de Taiwan et 8 millions de dollars de Hong-Kong (700 milliers d'euros) pour le financement des opérations de la filiale de Hong-Kong.

Cette nouvelle ligne de crédit, qui sera effective avant le 31 mars 2009, est assortie de garanties conjointes données par S.T.Dupont SA et STD Marketing (Hong-Kong) au bénéfice de la Bank of East Asia mais ne comporte aucune limitation dans

l'utilisation de la trésorerie disponible ni dépôt collatéral, à l'exception de l'interdiction faite à ST Dupont SA et à STD Marketing (Hong-Kong) de réduire leur capital social.

Si nous ne parvenons pas à encaisser tout ou partie de l'indemnité d'assurance pour perte d'exploitation prévue avant la fin du mois de mars, l'actionnaire majoritaire s'est engagé, si cela s'avérait nécessaire, à maintenir ou porter en compte courant un montant maximum de 4,5 millions d'euros, le temps que cette indemnité soit effectivement encaissée. Le solde serait couvert par la trésorerie disponible tant au niveau de S.T.Dupont SA que des filiales.

Perspectives de trésorerie à 12 mois

Sur la base d'une hypothèse d'augmentation du chiffre d'affaires de +15% qui découle de notre processus budgétaire actuellement en cours et qui intègre les effets combinés de l'impact (positif) du sinistre sur la comparaison avec le chiffre d'affaires de l'exercice 2008-2009 et de l'impact (négatif) de la crise sur le niveau d'activité, l'exploitation de S.T.Dupont SA devrait se traduire par une consommation de trésorerie de 2.7 millions d'euros sur l'exercice 2009-2010, grâce, notamment, aux mesures de réduction des coûts d'ores et déjà engagées (réduction des frais directs et indirects de production, baisse des dépenses de communication et d'études) ou d'adaptation des capacités de production au niveau prévisible d'activité (activité partielle).

Les investissements, du fait de la reconstruction de l'usine et de l'impact de la crise, seront réduits à un niveau minimum. Les éventuelles mesures de réduction de coûts complémentaires seront financées par la réduction du besoin en fonds de roulement.

Elle découlera du contrôle du risque crédit et de la baisse du niveau des stocks qui sont, à la date de l'actualisation, particulièrement élevés.

Ce niveau de stock est la résultante de la mise en œuvre de la sous-traitance suite au sinistre qui a eu pour conséquence une augmentation très significative du stock de produits en cours pour optimiser le processus de production.

A cela se sont ajoutés l'arrêt des achats par le distributeur russe et les effets de la crise économique sur d'autres marchés qui ont entraîné une augmentation sensible du stock de produits finis.

Globalement, le stock a augmenté de 7 millions d'euros entre décembre 2007 et décembre 2008.

Les actions visant à réduire le niveau du stock à un niveau proche de celui de décembre 2007 sont d'ores et déjà engagées :

- Arrêt dès septembre 2008 de toute commande de produits de négoce ;
- Mise en place de mesures d'activité partielle au niveau de l'usine de manière à réduire la production. A cet égard, la modification de la législation en matière d'indemnisation du chômage partiel, qui a fait passer le quota d'heures indemnisées de 600h à 800h par an, donne une véritable souplesse dans l'ajustement des capacités de production.

Sur la base des chiffres d'affaires actuellement projetés, de notre plan d'actions visant à réduire notre besoin en fonds de roulement et de la levée des restrictions à l'utilisation de la trésorerie disponible dans les filiales, ces mesures devraient permettre à S.T.Dupont SA de disposer de la trésorerie suffisante pour financer l'ensemble de ses opérations pour les 12 prochains mois.

Toutefois, compte tenu des incertitudes liées à la crise quant à sa durée et son ampleur, la recherche de financements additionnels est en cours (lease-back, transformation de lignes de couverture de change en ligne de crédit,...).

Sur la base d'une dette financière nette au 31 décembre 2008 de 13.1 millions d'euros, la dette financière nette devrait être ramenée post opération à 4.3 millions d'euros (abstraction faite des flux d'encaissement et de décaissement du premier trimestre civil 2009).

2.3. Stratégie Produits

La crise économique nécessite des mesures d'adaptation qui concernent l'ajustement des coûts au niveau d'activité.

Elle nécessite également d'apporter les bonnes réponses aux marchés afin de préserver l'avenir.

Il est donc particulièrement important de proposer aux marchés des produits qui présentent des avantages compétitifs par rapport à ceux de la concurrence, que ce soit d'un point de vue prix ou fonctionnalités.

Dans ce cadre, les initiatives commerciales qui ont été lancées cette année et qui seront lancées l'année prochaine répondent parfaitement à ces attentes :

- **Avantage produit**
Les lancements des lignes « Diamant » en maroquinerie, « Ligne 2 Liberté » en briquet et « Néoclassique » en instruments à écrire représentent un véritable plus par rapport à ce que propose la concurrence :
 - Ligne « Diamant », dont le claim est « The most elegant and resistant bag in the world » incorpore de la poudre de diamant dans le processus de tannage pour lui donner ce côté particulièrement élégant et une solidité sans équivalent sur le marché ;
 - « Ligne 2 Liberté » dont le claim est « The most elegant cigar lighter in the world » associe la beauté du briquet traditionnel Dupont avec l'efficacité de la flamme torche, seule flamme capable de satisfaire les vrais amateurs de cigares.
 - « Néoclassique » dont le claim est « Probably the most powerful pen in the world » qui associe la tradition des stylos Dupont en référence au stylo « classique » lancé en 1972 avec la modernité représentée par une clé USB 4G intégrée dans le stylo.
- **Avantage prix**
Entre 2008 et 2009, S.T.Dupont a lancé ou va lancer trois nouvelles lignes de produits qui allient la modernité et un positionnement prix particulièrement attractif

- Le briquet « Minijet » qui vise une clientèle plus jeune et qui peut s'offrir, pour un prix extrêmement attractif, son premier briquet Dupont.
- Le stylo « Défi » dont le claim est « The laser sharp pen » qui bénéficie d'une écriture particulièrement fluide et rapide dans un positionnement prix particulièrement attractif par rapport à la concurrence.
- La maroquinerie « Défi » dont le claim est « The weighthness and indestructible laptop travel bag » dont les matériaux associent le cuir et les tissus issus de la conquête spatiale. De même que pour les stylos « Défi », le positionnement prix est particulièrement attractif.

Au travers de ces initiatives S.T.Dupont, loin de se replier sur soi, continue à asseoir son développement sur des produits innovants et répondant parfaitement aux attentes du marché.

2.4. Evolution du litige avec l'ancien distributeur pour les pays de l'Est.

Dans la note 14 des états financiers consolidés au 31 mars 2008 et dans la note 2.4.14 dans les comptes au 30 septembre 2008, il était fait mention d'un litige avec un ancien distributeur pour l'Europe de l'Est qui avait assigné S.T.Dupont devant le Tribunal de Commerce de Paris pour un montant de 11.4 millions d'euros.

Une provision pour risque avait été constituée pour faire face à ce risque.

Dans le cadre d'un protocole d'accord transactionnel avec cet ancien distributeur signé le 18 février 2009, nous sommes convenus :

- Que chacune des parties abandonnait tout recours devant la justice pour ce litige ;
- S.T.Dupont payait une indemnité forfaitaire pour solde de tout compte ;
- Que l'ancien distributeur renvoyait le stock de marchandises S.T.Dupont en sa possession, sur la base d'un inventaire contradictoire réalisé en 2006 ;
- Que S.T.Dupont et l'ancien distributeur abandonnaient les créances mutuelles que chacun avait sur l'autre partie ;

L'impact net sur le résultat opérationnel de S.T.Dupont après provision complémentaire sur le stock repris devrait être de l'ordre de +2.5 millions d'euros qui sera comptabilisé dans les comptes consolidés au 31 mars 2009.

2.5. Conséquences du sinistre

Le sinistre intervenu dans la nuit du 4 au 5 janvier 2008 a intégralement détruit les ateliers de polissage, de placage et de montage briquets. Plus aucun briquet ou stylos ne pouvait alors être produit.

La reconstruction de l'usine a été décidée dès le lendemain du sinistre et la mise en œuvre d'un réseau de sous-traitance a également été engagée afin de retrouver de la capacité de production le plus rapidement possible.

L'impact du sinistre sur le résultat peut se résumer ainsi :

Impact sur le résultat

en milliers d'euros	31/03/2009 (estimé)	31/12/2008 (non audité)	30/09/2008 Semestre 1	31/03/2008 Année
Perte sur immobilisations & stocks				-3 310
Frais exceptionnels / sous activité	-2 815	-2 815	-2 105	-902
Indemnisation assurance dommages directs	254	254	254	11 183
Indemnisation perte d'exploitation (1)	15 400	8 000	8 000	
Impact Résultat Opérationnel	12 839	5 439	6 149	6 971

(1): les acomptes sur indemnisation (8 millions d'euros) ont été comptabilisés en produits au compte de résultat

L'impact du sinistre sur le résultat a été comptabilisé en « Autres Produits et Charges » inclus dans le résultat opérationnel. La société considère que l'indemnisation de la perte d'exploitation correspond à la perte de marge générée par le sinistre. A ce titre, et en cumulé à fin mars 2009, la perte d'exploitation générée après le sinistre aura été couverte par les remboursements successifs totalisant 15,4 millions d'euros.

Au 31 mars 2008, nous avons estimé l'impact du sinistre « dommages directs » à 11.2 millions d'euros (immobilisations et stocks) se traduisant par un profit net de 7.0 millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2007-2008. (cf. note 29 des états financiers consolidés au 31 mars 2008).

Le dossier a été clos fin octobre 2008 au titre des dommages directs et s'est traduit par un écart positif par rapport à l'estimation du 31 mars 2008 de 0.3 millions d'euros.

En termes de perception de l'indemnité, nous avons reçu 11.4 millions à fin octobre 2008. A ce jour, il reste à recevoir 0,5 millions d'euros concernant des moules et outillages qui étaient commandés mais non reçus à la date de finalisation du dossier. Ils seront remboursés sur justificatifs par les compagnies d'assurance.

La reconstruction de l'usine s'est terminée début décembre 2008, soit 11 mois après le sinistre. L'usine est maintenant totalement opérationnelle. Les investissements de reconstruction, s'ils ne sont pas totalement finalisés, se situent dans l'enveloppe reçue au titre des « dommages directs ».

En matière de perte d'exploitation, l'indemnisation couvre la perte de marge subie par la société française et par l'ensemble des filiales du fait des conséquences de l'incendie. Cette indemnisation couvrait une période de 12 mois et s'est donc terminée le 4 janvier 2009. Les experts mandatés par les compagnies d'assurances et par nous-mêmes pour déterminer l'indemnisation disposent maintenant de l'ensemble des éléments pour finaliser l'évaluation du dommage.

A ce jour, les négociations sont toujours en cours et le chiffre définitif n'est pas encore finalisé. Selon l'estimation très récente de l'expert que nous avons mandaté, l'indemnité au titre de la perte d'exploitation, nette des acomptes déjà perçus et

